

COMMUNE DE LOMBEZ

**REGULARISATION D'UNE PISTE CYCLABLE ET
PIETONNIERE DEPUIS LA RESIDENCE DE LOISIRS
DU CHATEAU DE BARBET JUSQU'A LA COMMUNE
DE SAMATAN, VIA LE CENTRE DE LA COMMUNE
DE LOMBEZ**

- PIECE G -

PIECES ADMINISTRATIVES

- ◆ Délibérations du Conseil municipal en date des 2 juin 1997, 21 août 2002, 8 août 2002, 22 juin 2016 ;
- ◆ Document graphique du PLU ;
- ◆ Règlement de la zone U du PLU ;
- ◆ Règlement de la zone N du PLU ;
- ◆ Avis du Tribunal administratif de Pau du 13 septembre 2016